

7^{ème} Tournoi Jeune de Liancourt Clermont

11 Novembre 2026

Article 1 : AUTORISATION.

Le tournoi des jeunes plumes est enregistré sous Poona avec le numéro (en attente) . La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBad) et par les dispositions générales du Guide du Badminton.

Article 2 : CATEGORIES.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBad pour la saison 2026/2027 et en règle avec celle-ci. Les joueurs Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets dûment licenciés à la date limite d'inscription pourront s'inscrire au tournoi. Le surclassement est autorisé.

Article 3 : TABLEAUX.

Les tableaux proposés seront les suivants : Simple pour toutes les catégories d'âge. En fonction du nombre d'inscrits, les séries pourront être séparées en 2 : Élite et Espoir. Pour chaque tableau et chaque catégorie d'âge, les rencontres se dérouleront par poule (de 3, 4 ou 5 joueurs), avec 2 sortants par poule, puis par élimination directe.

Article 4 : NOMBRE DE PARTICIPANTS.

En cas d'un nombre important d'inscriptions, les critères appliqués dans l'ordre seront les suivants :

- ☐ les inscriptions non complètes seront refusées,
- ☐ la date de l'inscription complète et son règlement.

Article 5 : LE PANACHAGE ET LA FUSION DES SERIES.

Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit d'annuler ou de regrouper certaines séries Jeunes, si le nombre d'inscrits était insuffisant.

Article 6 : INSCRIPTIONS.

Les inscriptions se feront uniquement en ligne. La date limite d'inscription est fixée au **03/11/2025**

Les droits d'inscription sont fixés comme suit : **10 € pour un tableau**

Le tirage au sort aura lieu le **04/11/2026**. La prise en compte des moyennes sera effective au **30/10/2025**.

Article 7 : LES VOLANTS.

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs). En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour ce tournoi sont : Volants plumes DTL81 et volants plastiques Babolat Tournament. Des volants homologués seront en vente le jour de la compétition.

Article 8 : ARBITRAGE.

La compétition sera arbitrée par un Juge-Arbitre. Les matchs, sans arbitre désigné, seront en auto-arbitrage.

Article 9 : LES TEMPS DE REPOS.

Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes minimum, pour tous les tableaux.

Article 10 : LE TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT.

Les joueurs disposeront de 5 minutes d'échauffement à partir du premier appel. Ce temps démarre à l'appel du match, et comprend en particulier le test des volants et le tirage au sort. Deux minutes après le troisième appel, tout joueur qui ne se sera pas présenté sur le terrain sera déclaré W.O. pour ce tableau.

Article 11 : POINT PARTICULIER.

Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable. Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition.

Article 12 : ACCES AU PLAN DE JEU.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer un match, les coaches et les membres du comité d'organisation.

Article 13 : RECLAMATIONS.

Seul le représentant d'un club est autorisé à déposer une réclamation auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne sera jugée irrecevable.

Article 14 : FORFAITS.

Les forfaits non justifiés par une attestation officielle (certificat médical, scolaire, professionnelle, familiale) dans les 5 jours suivant la compétition, ne seront pas remboursés. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus rapidement possible le club organisateur de sa non-participation. À partir du 03/11/2021, aucune modification ne pourra intervenir et aucune annulation, sans justificatif (Cf. Article 14) ne sera remboursée. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 60 minutes avant l'horaire prévisionnel et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord du Juge-Arbitre. La table de marque n'est pas habilitée à donner cette autorisation.

Article 15 : PHOTOS

Les joueuses et joueurs inscrits au tournoi, acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi, leurs images pourront être publiées sur la page facebook du Club Badminton Liancourt Clermont. Si vous ne désirez pas apparaître sur ces sites, veuillez le faire savoir au photographe sur place.

Article 16 : RESPONSABILITES.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

Article 17 : ADOPTION DU REGLEMENT.

Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Article 18 : PROTOCOLE SANITAIRE :

L'ensemble de la compétition devra se dérouler dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Le non respect de ces règles pourra être sanctionné par le Juge-Arbitre.